



Lettre ouverte de la CGT des Bouches du Rhône

**A Mesdames, Messieurs
les Députés et Sénateurs des Bouches du Rhône**

Le 7 octobre va débiter le débat autour de la réforme des retraites.

Le 10 septembre, des dizaines de milliers de salarié, privés d'emplois, retraités se sont mobilisés dans le département pour dénoncer les contenus de cette loi et porter de véritables réponses aux besoins du monde du travail. Par ailleurs, trois-quarts de la population estiment cette proposition de loi injuste car n'apportant aucune réponse pérenne.

Au lieu d'incriminer toujours le soi-disant « coût du travail », il serait temps de s'en prendre au coût du capital. Cette année encore, les dividendes distribués aux actionnaires du CAC 40 ont augmenté de 5 % !

Après l'ANI du 11/01/2013, les aides et exonérations de cotisations sociales et fiscales accordés au patronat, la situation reste désastreuse pour les salariés, les privés d'emploi, les retraités : suppressions d'emplois, fermetures d'entreprises, gel des salaires et points d'indices, baisse du pouvoir d'achat, augmentation de la précarité et de la pauvreté.

Cette réforme des retraites qui s'inscrit dans la continuité des précédentes procède à une nouvelle attaque de notre système de retraites par répartition et plus globalement de notre système de protection sociale solidaire.

D'autres solutions existent :

- Une politique ambitieuse de l'emploi s'appuyant sur une véritable politique industrielle ;
- Le développement des services publics de qualité ;
- L'augmentation généralisée des salaires, des revenus de remplacement et des pensions.

Tout cela peut et doit être financé par la réduction du coût du capital, par une autre répartition des richesses.

L'opposition de la population à ce nouveau recul social, vous rappelle qu'en tant qu'élu(e)s de la nation c'est l'intérêt général qui doit guider votre action et vos choix :
Ne votez pas ce texte !!!

Marseille, le 18 septembre 2013